



PROWEIN, Düsseldorf // 19 au 21 mars 2023

Hall France (Vins et Spiritueux)

REJOIGNEZ L'ESPACE
NOUVELLE-AQUITAINE

Date limite d'inscription :

Mardi 23 août 2022

Contact :

Julien Layrisse

j.layrisse@aana.fr

Retour sur ProWein 2022...

38 002 visiteurs, venant de 145 pays

dont 38% d'Allemagne, 47% Europe (hors Allemagne),

8% Amériques, 5% Asie, 2% Afrique - Océanie

5 726 exposants venant de 62 pays

2/3 des visiteurs sont décisionnaires et prennent une part active dans de l'acte d'achat.

Parmi les 62% de **visiteurs étrangers** : Bénélux, France, Italie, Etats-Unis, Royaume-Uni, Espagne, Autriche, Suisse, Scandinavie...

Pour ProWein 2023, l'Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine (AANA) vous propose d'y prendre part au sein du collectif régional au cœur des différents pôles France :

- Espace France « vins de Bordeaux et les vins du Sud-Ouest »
- Espace France « spiritueux »
- Espace France « *Same but Different* » : pour les bières, boissons et les spiritueux artisanaux.

Notre offre de participation ⁽¹⁾

Merci de bien prendre en compte les points suivants lors de votre choix de module de stand :

- que les **prix mentionnés ci-dessous sont** exclusivement réservés pour les stands au hall « France » (pour les halls « Spiritueux » et « Craft », cf les documents de présentation dédiés).
- que les **prix mentionnés ci-dessous sont sous réserve** du tarif 2022 des coûts techniques de la Messe Düsseldorf. Les prix indiqués peuvent varier légèrement à la hausse ou à la baisse.
- **Stand individuel** : chaque exposant disposera d'un espace individuel ouvert aménagé au sein du pavillon collectif géré par l'AANA. Chaque stand comprendra : sol lino, structure du stand, rangements, enseigne personnalisée, branchement électrique, éclairage, mobilier (comptoir, table, chaises, étagères), nettoyage quotidien des stands, badge exposant, logos...

Nos offres de participation spécifiques hall « FRANCE » (Vins et Spiritueux) :

- **Stand individuel de 7 à 18 m² à : 676,- € HT/m² équipé**
- **M² supplémentaires (au-delà de 18m²) : 687,- € HT/m² équipé**
- **M² nus (offre réservée aux interprofessions et syndicats viticoles) : 287 € HT/m² nu**
+ frais additionnels de suivi du projet 500,-€ht (1 500 €ht si non choix du standiste de l'AANA)
+ frais techniques (au réel) à commander via l'AANA.
- **Angle : 380 €ht/angle**, attribution sous réserve de disponibilité et selon taille du stand.
- **Services ajoutés Business France – Pavillon France : 22,- €ht/m²**
- **Frais d'organisation AANA : 200 €ht** par exposant individuel déclaré OU **200 €ht** pour l'organisateur du stand collectif syndical + **50 €ht** par co-exposant déclaré. Accès à l'espace d'animation AANA (à définir), invitations acheteurs, cocktail d'accueil exposant, assiettes de produits régionaux, espace café/thé, suivi de la préparation...



- Frais Messe Düsseldorf (forfait média) par exposant déclaré : 299 €ht
- Frais d'adhésion AANA : 50 €ht / exposant ou co-exposant déclaré si 1er salon AANA 2023

ATTENTION : Les organisateurs imposent 6 m² minimum par entreprise déclarée !

(1) *Offre valable sous réserve de la tenue effective de l'événement dans sa forme initiale et en considération des mesures nationales ou internationales liées à la crise sanitaire COVID19 ou à la situation sociale locale.*

Les services et animations proposés par Business France – A l'étude :

- Reconstitution de l'opération : The Great Cork Harvest.
- Communication sur le Pavillon France via 25 bureaux Business France.
- Dispositif de la visibilité France (bannières, plans au sol...).
- Reconstitution du ShowRoom #BonjourProWein.
- Offre (re)découverte (*) : Coaching pour les exposants avec une séance de coaching collective d'une heure et ½ h de coaching individuel par société.
- Réalisation de 3 podcasts & 2 à 3 webinars transversaux.
- Mutualisation de commandes complémentaires.

L'expertise de l'AANA à votre service...

- **Contact amont d'acheteurs** internationaux susceptibles de venir sur ProWein + envoi d'une liste d'acheteurs (sur base des contacts Free Tastings ProWein 2018 et 2019 et animation digitale 2022) ;
- **[espace d'animation AANA en réflexion] Espace Découverte des vins de Bordeaux / du Sud-Ouest / des spiritueux** régionaux : valorisation / dégustation de vos vins / spiritueux / boissons, fiches individuelles et catalogue de présentation multilingues, envoi du listing des contacts pris (1086 contacts pris en 2019 !) ;
1 point d'entrée suppl. vers votre stand & des contacts supplémentaires pour vous !
- **Groupe aller et/ou retour** (frais en supplément) des échantillons et matériel, à tarif préférentiel AANA, avec livraison des colis sur votre stand la veille de l'ouverture du salon ;
- Service AANA d'aide à la **dégustation** via des assiettes de produits régionaux ;
- Mise à disposition de bouteilles d'eau consignées ;
- **Un interlocuteur de proximité unique** pour toutes vos questions, **un suivi personnalisé** de votre préparation technique (vos inscriptions, vos commandes...), une mutualisation des coûts, des conseils sur votre préparation, une assistance sur place.



Aide de la Région Nouvelle-Aquitaine

Dans le cadre du plan régional de soutien post-Covid19 des entreprises viticoles, la Région Nouvelle-Aquitaine subventionne votre participation à ce salon via l'AANA : vous bénéficierez d'une aide d'environ 20 %, applicable sur les frais (€HT) de stand exclusivement.

- Afin de compléter le dossier de demande de soutien que nous montons pour votre compte, merci de nous joindre un extrait KBIS pour les services de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Le Chèque Relance Export

Le Pavillon France est éligible au **Chèque Relance Export** - Pour bénéficier d'un Chèque Relance Export sur votre participation (aide plafonnée à 2500€), vous devez en faire la demande en amont du salon.

2 nouveautés concernant le Chèque Relance Export :

- Augmentation du quota CRE qui passe à 6 (au lieu de 4) (*prestation individuelle ou collective*)
- Prolongation de la date de réalisation jusqu'au 15/04/2023

Retrouvez toutes les informations sur : www.teamfrance-export.fr/nouvelle-aquitaine

Pour accéder à la **liste des prestations éligibles** au Chèque Relance Export >> [cliquer ici](#)

- *Le dossier de demande d'éligibilité doit être envoyé **au plus tard** à la cellule de gestion le **15/12/2022** (nous pouvons vous envoyer le formulaire de demande – demandez-le nous !).*

Conditions Générales de Ventes AANA

Les CGV de l'AANA sont accessibles via le lien suivant :

<http://www.produits-de-nouvelle-aquitaine.fr/uploads/2021/07/CGV-AANA.pdf>

Renseignements et inscriptions :

Julien Layrisse : j.layrisse@aana.fr / 06 84 54 33 38